

Discours de Son Excellence Monsieur AZALI Assoumani à la 79^{ème} session de l'Assemblée Générale des Nations Unies

New York, le 26 septembre 2024

Excellence, Monsieur le Président de l'Assemblée Générale, Majestés, Altesses,

Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation Mesdames et Messieurs,

Assalam Anlaykum!

J'ai l'honneur de vous transmettre les chaleureuses salutations de Son Monsieur Excellence AZALI Assoumani, Président de l'Union des Comores, ainsi que ses vœux, de pleins succès et réussite, dans la conduite de ces travaux d'importance planétaire.

Permettez-moi, tout d'abord, d'exprimer aux autorités américaines, au nom de la délégation comorienne, nos sincères remerciements, pour l'accueil chaleureux qu'elles nous ont réservé à New-York, dans le cadre de notre participation à cette **soixante-dix neuvième** session de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Je voudrais ensuite adresser mes chaleureuses félicitations à Son Excellence Monsieur Philémon Yang, pour sa brillante élection à la présidence de cette 79ème session ordinaire de l'Assemblée Générale et lui dire, combien nous nous sentons honorés en tant qu'Africains, par cette présidence.



Je rends, d'autre part, un hommage mérité à Son Excellence Monsieur Dennis Francis, pour son leadership avisé et son engagement en faveur de la paix et du développement, durant sa présidence de la soixante-dix huitièmes session, dont il a parfaitement dirigé les travaux.

J'adresse enfin, au nom de mon pays, tous nos remerciements à Son Excellence M. Antonio Guterres, Secrétaire Général de l'ONU, pour son investissement au service de la paix et du développement.

Monsieur le Président,

Cette 79^{ème} session de l'Assemblée Générale de l'ONU s'ouvre une fois encore à un moment particulièrement délicat de la vie de la communauté internationale.

Depuis le 22 février 2022, la guerre en Ukraine ne cesse de ravager deux grands pays européens, mettant en danger l'équilibre du monde.

Au nom de l'Union des Comores, j'implore les dirigeants russes et ukrainiens à emprunter le chemin du dialogue et de la négociation. Je les sollicite pour leurs peuples, pour la marque qu'ils laisseront dans l'histoire, mais aussi, parce que, le cessez-le feu, d'abord, la paix ensuite, sont les conditions indispensables d'un apaisement, économique, social et alimentaire, pour le monde entier et, en particulier, pour l'Afrique qui souffre tant de ce conflit.

Parlant de la Palestine, au vu des réalités vécues au quotidien, nul doute que nous ne sommes pas dans une logique de légitime défense. Cette guerre marquée par une disproportion des forces, ciblant en majorité des innocents, n'est autre qu'un génocide perpétré par les forces Israélienne à Gaza, qu'il nous faut condamne, et auquel il est urgent de mettre un terme.



Les affres subis par le peuple palestinien se traduisent à nos jours par la mort de plus de quarante mille personnes dont des femmes et des enfants innocents, plus de cent mille blessés, des déplacement forces de millier de personne, dans des conditions inhumaines et une destruction systématique des hôpitaux et des logements sociaux.

L'Union des Comores, tout en réitérant son entière solidarité et son soutien sans faille à l'endroit du peuple frère de Palestine, lance un appel pressant à la communauté internationale, en vue d'agir pour une cessation immédiate des hostilités et pour une reprise rapide de l'acheminement de l'aide humanitaire.

Nous appelons aussi à une solution juste et durable, fondée sur le droit international et les résolutions pertinentes des Nations Unies. Nous exhortons en particulier la communauté internationale à œuvrer rapidement, en vue de parvenir à une solution à deux États, un Etat palestinien souverain, avec Jérusalem Est comme capitale, et vivant côte à côte et en parfaite sécurité avec Israël. Nous saluons l'admission de l'État de Palestine en tant que Membre de plein droit de l'ONU, et sa participation aux travaux de l'ONU, à compter de la présente session.

Je rappelle aussi, parce qu'on a trop tendance à l'oublier, que la situation est également très grave en Cisjordanie. Et, comme le souligne le cardinal Pizzaballa, Patriarche latin de Jérusalem, ce qui s'y passe « est un exemple palpable et concret de la façon dont la haine, le ressentiment, le mépris ont conduit à des formes de violence de plus en plus extrêmes et de plus en plus difficiles à contenir ».

La situation au Soudan retient également toute notre attention. Nous appelons les deux parties au conflit à la retenue, pour épargner les populations des affres de cette guerre qui, pour des frères, n'a que trop duré!



S'agissant du Sahara occidental, l'Union des Comores estime que le plan d'autonomie de ce territoire au sein du Royaume Chérifien, présenté dès 2007 par les autorités marocaines, constitue le moyen le plus sûr de parvenir à un règlement durable d'un conflit anachronique, dont la perpétuation serait contraire aux intérêts mêmes des populations concernées et au développement économique de toute la région. Mon pays appelle donc les parties prenantes à y adhérer et enjoint la communauté internationale de leur apporter son soutien.

Je voudrais, d'autre part, souligner que le droit et l'ouverture au dialogue doivent prévaloir, dans l'appréhension des problèmes et surtout politiques. Il en va de même concernant le respect de l'intégrité territoriale des Etats. Aussi, s'agissant de la question de l'ile comorienne de Mayotte, je voudrais rappeler que l'unité comorienne est une réalité fondée sur des données ethno géographiques, linguistiques, religieuses et économiques, malgré le caractère insulaire du pays. A cela s'ajoute un attachement du pays aux principes sacro saints du droit international et des résolutions pertinentes des Nations Unies, lesquelles reconnaissent la souveraineté des Comores sur l'île de Mayotte.

Ainsi, je saisis l'occasion de ma présence sur cette tribune des Nations Unies, symbole du multilatéralisme par excellence, pour réaffirmer la constance du Gouvernement comorien dans sa volonté de respecter le droit et son ouverture au dialogue pour ce différend qui oppose l'Union des Comores à la France, afin de parvenir à une solution juste et durable, capable de préserver les intérêts partagés entre nos deux pays amis.



Monsieur le Président,

L'Union des Comores réitère son adhésion à la Déclaration adoptée par le Sommet de l'Avenir, tenu ce 22 septembre, en marge des travaux de cette Assemblée.

Nous plaidons pour une réelle collaboration internationale, afin d'établir des lignes directrices permettant d'aboutir à des outils juridiques garantissant le développement et l'utilisation équitable d'une intelligence artificielle, propice au développement de la croissance, de la productivité et de la connaissance, partout dans le monde.

Cette Déclaration ouvre, entre autres, des perspectives prometteuses dans la prise en compte des problèmes spécifiques des Petits États Insulaires en Développement. Dans ce cadre, la Conférence SIDS4 qui s'est tenue en mai dernier à Antigua-et-Barbuda a marqué, elle aussi, un nouveau progrès dans cette prise de conscience universelle.

C'est aussi parce que nous appelons au strict respect de l'Accord de Paris et à un soutien financier et technique conséquent, que nous attendons, avec beaucoup d'intérêt, la prochaine Conférence sur le Financement du Développement, prévue en Espagne en 2025.

Cette conférence constituera une opportunité pour les États du Sud, de plaider pour les réformes des banques et institutions multilatérales de développement et d'obtenir en faveur de nos pays un cadre prévisionnel de ressources durables, accessibles et prévisibles.

Pour assurer le succès de cet évènement, je souhaite que les pays concernés au premier chef, ne tardent pas à se réunir pour travailler ensemble à la formulation de leurs propositions.



Monsieur le Président,

La paix et la stabilité politique sont les deux piliers essentiels devant soutenir toute action de développement.

Aussi, à la suite des élections du 14 janvier 2024, ayant reconduit Son Excellence Monsieur AZALI Assoumani, à la magistrature suprême du pays, celui-ci s'est attelé à poursuivre la noble mission d'accélérer l'émergence des Comores d'ici 2030.

L'engagement du Chef de l'Etat, pour accélérer l'émergence du pays, se traduit par la réalisation des projets phares, contenus dans le Plan Comores Emergent, et présentés lors de la Conférence des Partenaires au Développement des Comores, tenue à Paris en décembre 2019.

Le Plan Comores Emergent dispose également de projets structurants dont le programme de développement de l'Economie Bleue, secteur très porteur, qui constitue l'un des moteurs de la transformation économique et sociale.

Conscient du rôle crucial de l'économie bleue et tenant à relever la particularité des Etats insulaires, mon pays a organisé à Moroni en juin 2023, sous la présidence comorienne de l'Union Africaine, et avec l'appui de certains partenaires, la Conférence des Ministres sur l'économie bleue et l'action climatique, sous le thème : « les Etats insulaires et à l'avantgarde ». Celle-ci a vu la participation de tous les Etats insulaires et côtiers d'Afrique.

La Déclaration de Moroni, adoptée à l'issue de cette conférence, détermine entre autres, les éléments de la feuille de route à exécuter, en vue de la prise en compte de la particularité et de la vulnérabilité de ces Etats, par la communauté internationale.



La prochaine Conférence sur les Océans, nous offrira l'occasion de présenter la Déclaration de Moroni dont les engagements convergent avec les objectifs mondiaux en matière de développement durable.

Monsieur le Président,

Le Gouvernement comorien accorde une attention particulière à la jeunesse. Plusieurs initiatives sont en cours pour développer l'entrepreneuriat des jeunes, assurer de meilleures opportunités d'emplois dans les divers secteurs et leur faire jouer un rôle de premier plan dans le développement socio-économique du pays. La promulgation de la loi « UN JEUNE – UN EMPLOI » traduit cette volonté qui l'anime.

L'attachement du Chef de l'Etat de l'Union des Comores à l'épanouissement de la jeunesse mais aussi la confiance qu'il accorde à cette catégorie de la population, pour impulser une dynamique nouvelle, en tant que force motrice du pays, l'a conduit à nommer, il y a quelques mois seulement, un Gouvernement majoritairement formé de jeunes cadres. Il a ainsi pris le pari d'engager avec la jeunesse la transformation du pays pour le renouveau des Comores.

Au-delà de ces domaines clefs, le Chef de l'Etat a également retenu le sport, la culture, l'art et le patrimoine dans son agenda quinquennal, marquant ainsi son intérêt pour ces volets sociaux qui contribuent à bien façonner et bien renforcer notre identité nationale.

Aussi, pour ce qui est du sport, au nom du Président de l'Union des Comores et de son Gouvernement, je rends un vibrant hommage à notre équipe nationale, les Coelacanthes, pour les performances qu'elle réalise de plus en plus, sur le continent, à la grande fierté du peuple comorien.



Monsieur le Président,

Les défis qui se posent au monde d'aujourd'hui sont multiples et appellent à une action conjuguée de nous tous pour y faire face.

Chaque session qui a lieu regroupant cette assemblée est un espoir pour les peuples, de voir se pointer des changements dans tout ce qui fait leurs angoisses et leurs appréhensions.

Au nom des valeurs nobles qui nous unissent, œuvrons pour transformer ces angoisses en apaisement et ces appréhensions en espoirs et surtout en réalisation des aspirations de nos peuples respectifs.

Je vous remercie de votre aimable attention.